

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK BULLETIN Mai 2018

Dans ce numéro

1. Mobilisation pour l'équité salariale
2. Quand travailler mène à la pauvreté
3. L'équité salariale et la politique
4. Parlons d'équité
5. Promouvoir l'équité salariale et l'égalité des sexes au Canada
6. Les décisions sur l'équité salariale

1. Mobilisation pour l'équité salariale

C'est le temps d'agir! Les efforts des travailleuses occupant des postes à prédominance féminine ont longtemps été sous-évalués et même oubliés.

Une soixantaine de membres de la Coalition, dont une douzaine d'organismes et de syndicats, étaient présents à notre forum sur l'équité salariale et à l'AGA, le 2 juin, pour se mobiliser en vue des prochaines élections provinciales. La Coalition réclame de tous les partis politiques une loi pour le secteur privé et des investissements dans les salaires et conditions de travail du personnel de soins communautaires. Merci à toutes les personnes qui ont participé !

Les membres suivants ont été élues au conseil d'administration:

Secrétaire-Trésorière: Monique Levesque

Représentante autochtone: Wenona Labillois

Représentante du Nord: Katleen Leclair-Doucet

Représentante de la Vallée du Haut Saint-Jean: Lise Hitchcock

Merci aux membres sortantes : Élane Roussel, Tanna Pirie-Wilson et Monica Thériault pour leur excellent travail à la Coalition et leur dévouement pour l'équité salariale.

Découvrez nos accomplissements durant l'année en consultant notre Rapport annuel [ici](#) !

2. Quand travailler mène à la pauvreté

En partenariat avec l'**École de travail social de l'Université de Moncton**, nous avons organisé un dîner-causerie afin de sensibiliser le public aux faibles salaires et conditions de travail dans le secteur des soins communautaires au Nouveau-Brunswick. Johanne Perron a présenté un portrait de l'iniquité dans le secteur des soins et les professeurs **Hélène Albert** et **Lise Savoie** de l'Université de Moncton ont présenté des résultats inédits d'une recherche qu'elles ont mené avec **Isabel Lanteigne** et **Elda Savoie** au sujet des travailleuses de soutien à domicile dans la région de Restigouche, Kent et la Péninsule acadienne. Deux travailleuses ont également partagé leur expérience: Carrie Randal, d'une maison de transition, et Marie-Josée LeBlanc, d'une résidence communautaire pour jeunes.

3. L'équité salariale et la politique

Le 16 mai, Johanne Perron et notre représentante du Nord sortante, Monica Thériault, ont rencontré **Isabelle Thériault**, candidate **libérale** à Caraquet, pour discuter de la plateforme électorale de son parti avant les prochaines élections provinciales.

Le 23 mai, la Coalition a rencontré **Blaine Higgs, chef du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick**. M. Higgs appuie des investissements stratégiques dans le secteur des soins communautaires. Nous espérons que la plate-forme du Parti inclura de tels investissements, notamment en augmentant les salaires des travailleuses.

Le 28 mai, notre DG, Johanne Perron a rencontré **Jennifer McKenzie**, chef du **Nouveau Parti démocratique du Nouveau-Brunswick**. Elles ont discuté de la plateforme du NPD au sujet des services de garde. Nous savons tous que les éducatrices en garderie méritent l'équité salariale !

Le 30 mai, Johanne a également rencontré **Roger Melanson**, président du **Conseil du Trésor**, au sujet du secteur des soins communautaires. Nous avons convenu que les salaires dans le secteur ne reflètent pas la valeur du travail. Que va faire le **Parti libéral** à ce sujet?

L'été et les candidat(e)s politiques sont à nos portes ! Dites-leur que vous surveillerez de près la position de leur parti sur la législation sur l'équité salariale pour le secteur privé lors des prochaines élections.

4. Parlons d'équité

Notre ancienne représentante du Nord, Monica Thériault, a organisé une séance d'information à Caraquet, le 17 mai. Merci aux personnes engagées de la Péninsule acadienne pour une discussion fructueuse sur l'équité salariale, le secteur des soins communautaires et l'importance du secteur public!

Notre DG, Johanne Perron, a fait une présentation sur **L'équité salariale au Nouveau-Brunswick**, le 10 mai, lors d'une conférence organisée par **Conseillers en ressources humaines agréés du Nouveau-Brunswick**. Après tout, les gestionnaires des ressources humaines sont des acteurs majeurs dans la mise en œuvre de l'équité salariale !

Le 16 mai, Johanne a également fait une présentation sur l'équité salariale à l'AGA de **l'Association des foyers de soins spéciaux du Nouveau-Brunswick** et, le 1er juin, au **Conseil régional de l'Atlantique d'Unifor** à Moncton. L'agente d'action communautaire, Rachel Richard, a également fait une présentation au sujet de la campagne **Équité salariale maintenant !** à la Conférence des **jeunes travailleurs et travailleuses d'Unifor**.

5. Promouvoir l'équité salariale et l'égalité des sexes au Canada

La Coalition renforce ses liens avec les organisations de tout le pays afin de promouvoir l'équité salariale et l'égalité des sexes.

Elle participe activement à un groupe d'organismes canadiens qui suivent de près les démarches du gouvernement fédéral et visent l'adoption d'une loi sur l'équité salariale qui répond à leurs attentes. Du matériel éducatif et de lobbying est en préparation.

La Coalition compte parmi plus de 60 organisations qui ont signé une lettre au **Comité permanent des finances** demandant:

- » d'identifier « la promotion de l'égalité des sexes » comme sujet dans l'appel de contributions aux consultations pré-budgétaires; et
- » de veiller à ce qu'au moins 15% des témoins invités aux audiences de consultation pré budgétaire soient des organismes féministes ou des organismes de défense des droits des femmes.

La DG de la Coalition fait aussi la promotion de l'équité salariale au sein du **Réseau d'égalité des genres Canada** pour promouvoir l'égalité des genres au Canada. La deuxième réunion a eu lieu à Halifax les 30 avril et 1er mai. Notre participation à ce projet est financée par **Condition féminine Canada**.

6. Les décisions sur l'équité salariale

Victoire! Avec l'**Equal Pay Coalition** et le **FAEJ**, nous avons eu le statut d'intervenante à la **Cour suprême du Canada** dans les dossiers **37002** et **37347** du Québec. La Cour a reconnu que l'iniquité salariale représente une discrimination systémique. Elle a également reconnu que les travailleuses sans comparateur masculin sont doublement discriminées et que limiter leur droit à l'équité salariale est une discrimination fondée sur le sexe. La Cour a également déclaré que toute discrimination salariale identifiée dans le cadre des processus de maintien de l'équité salariale doit être corrigée à compter de la date d'émergence de l'écart salarial.

« En maintenant les iniquités salariales, on se sert des femmes pour amortir les avatars de l'économie. »

Félicitations au **STTP** qui vient de remporter une victoire d'équité salariale pour les factrices et facteurs ruraux et suburbains (en majorité des femmes)! Suite aux audiences, une arbitre a statué qu'ils font un travail de valeur égale à celui des factrices et facteurs urbains (en majorité des hommes) et qu'il existe un écart salarial entre les deux groupes.

« Près des deux tiers des FFRS sont des femmes. Leur salaire horaire est d'environ 25 % inférieur à celui de leurs homologues de l'unité urbaine, composée en majorité d'hommes. De plus, leurs avantages sociaux sont moindres que ceux des membres de l'unité urbaine. »